

Frais de guérison pour invités

Pour les séjours de vos invités en Suisse

Ce produit offre à vos invités venant de l'étranger une protection optimale en cas de maladie ou d'accident.

L'assurance «Frais de guérison pour invités» couvre, pour la durée souhaitée, les frais de maladie et d'accident en cas d'urgence pouvant être occasionnés à vos invités, durant leur séjour en Suisse.

Certains visiteurs étrangers ont l'obligation de conclure une assurance médicale de voyage pour l'obtention de leur visa («assurance Visa Schengen»). L'assurance «Frais de guérison pour invités» avec somme assurée de Fr. 50'000.– remplit les conditions nécessaires pour l'octroi de ce visa.



Prestations

Prestations prescrites par un médecin ou un dentiste diplômé:

- o soins (médicaments compris);

- transport au centre hospitalier le plus proche:
- o frais de recherche ou de secours (max. 10% de la somme d'assurance choisie);
- O rapatriement du corps en cas de décès.

Conditions

L'assurance «Frais de guérison pour invités» peut être conclue par vous ou votre invité, directement au guichet d'une agence Groupe Mutuel ou en ligne sur le site Internet www.groupemutuel.ch, aux conditions suivantes:

- o conclusion possible avant l'entrée de l'hôte en Suisse ou dans les 5 jours suivant son arrivée;
- o somme assurable: Fr. 10'000.-, Fr. 20'000.- ou Fr. 50'000.-*;
- O durée de la couverture à choix pour un séjour: de 4 à 185 jours;
- O âge maximal: 80 ans;
- O valable en Suisse et dans les Etats de l'espace Schengen, à l'exception du pays de domicile

Primes

Durée de la couverture (jours)

Couverture individuelle	1 à 4 jours	1 à 17 jours	1 à 31 jours	1 à 62 jours	1 à 92 jours	1 à 185 jours
Fr. 10'000	Fr. 32.–	Fr. 107.–	Fr. 172	Fr. 290.–	Fr. 385.–	Fr. 1'065
Fr. 20'000.–	Fr. 38.–	Fr. 123.–	Fr. 200.–	Fr. 336.–	Fr. 446.–	Fr. 1'152
Fr. 50'000.–	Fr. 47.–	Fr. 145.–	Fr. 238.–	Fr. 400.–	Fr. 531.–	Fr. 1'256

Couverture famille (jusqu'au max. de 2 adultes et 4 enfants)	1 à 4 jours	1 à 17 jours	1 à 31 jours	1 à 62 jours	1 à 92 jours	1 à 185 jours
Fr. 50'000	Fr. 132.–	Fr. 406.–	Fr. 666.–	Fr. 1'120	Fr. 1'487	Fr. 2'828.–

- O Un rabais de groupe de 20% est accordé à partir de 10 personnes;
- Assistance. L'assureur porteur du risque est AWP P&C S.A., Saint-Ouen (Paris), succursale de



